

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 17/09/2024

DECISION N° 20240917\_B\_107

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, ,  
Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,  
Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la décision n°20220104\_B\_001 du bureau communautaire du 04  
janvier 2022 portant sur la convention de financement au projet de  
réhabilitation de la friche rue de la Flachère à Aurec sur Loire à passer  
avec l'Etat

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique :**

**Objet : Avenant n°1 à la convention attributive de subvention à l'opération dénommée  
« réhabilitation de la friche rue de la Flachère à Aurec sur Loire » à passer avec l'Etat**

**Le Bureau,**

**N° 20240917\_B\_107**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'avenant n°1 à la convention attributive de subvention à  
l'opération « réhabilitation de la friche rue de la Flachère à Aurec sur Loire »  
à passer avec l'Etat.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène le 17 septembre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20240917-20240917\_B\_107-AU  
Reçu le 28/01/2025